REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAVIGNY

Numéro SIRET: 21740260100017

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: Budget Principal

ANNEE 2015

Code INSEE	COMMUNE DE SAVIGNY	ВР
74260	Budget Principal	2015

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	806
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes du Genevois	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	822,13	0,00
2	Produits des impositions directes / population	288,69	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	919,30	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	617,52	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	105,53	0,00
7	Dépenses de personnel /Dépenses réelles de fonctionnement (2)	25,95%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	96,59%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	67,17%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

⁽statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal		2015
I - INFORMATIONS GENERALES	I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2014 après le vote du compte administratif 2014.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
	VUE	VUE D'ENSEMBLE				
	FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA SE DE FONCTIONNEMENT DE FONCTIONNEMENT					
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	AU TITRE DU PRESENT 954 417 00 731		31 759,00		
-	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)					
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 22 658,00		
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	954 417,00	95	54 417,00		
•	INVESTISSEMENT					
DEPENSES DE LA SECTION RECET' D'INVESTISSEMENT D'II				ECTION ENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	659 312,61	75	57 922,24		
	+	+	+	•		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)					
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 98 609,63	(si solde posit	tif)		
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	757 922,24	75	57 922,24		
		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 712 339,24	1 71	12 339,24		

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal

ВP

2015

Les restes à realiser de la section d'investissement correspondent en depenses, aux depenses engagees non mandatees au 31/12 de l'exercice précédent (elles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal		
		-

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	193 279,48	0,00	189 820,00	189 820,00	189 820,00
012	Charges de personnel	187 145,00	0,00	169 843,00	169 843,00	169 843,00
014	Atténuations de produits	50 500,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
65	Autres charges gestion courante	160 198,00	0,00	180 798,00	180 798,00	180 798,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	591 122,48	0,00	618 461,00	618 461,00	618 461,00
66	Charges financières	20 942,00	0,00	24 956,00	24 956,00	24 956,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			11 000,00	11 000,00	11 000,00
1	otal des dépenses réelles de fonctionnement	612 064,48	0,00	654 417,00	654 417,00	654 417,00
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	300 275,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
7	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	300 275,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL	912 339,48	0,00	954 417,00	954 417,00	954 417,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> 954 417,00 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	27 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
70	Produits des services	400,00	0,00	960,00	960,00	960,00
73	Impôts et taxes	288 000,00	0,00	284 799,00	284 799,00	284 799,00
74	Dotations et participations	406 000,00	0,00	412 000,00	412 000,00	412 000,00
75	Autres produits gestion courante	11 500,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
	Total des recettes de gestion courante	732 900,00	0,00	731 759,00	731 759,00	731 759,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 149,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	735 049,00	0,00	731 759,00	731 759,00	731 759,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
1	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	735 049,00	0,00	731 759,00	731 759,00	731 759,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 222 658,00 954 417,00 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNE	<u>E</u> L	Il s'agit, pour un bud des recettes réelles of
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTIO	ON 300 000,00	financer le rembourse
D'INVESTISSEMENT (6)		commune ou de l'établis

udget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à rsement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la issement.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ SI la commune o ul l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043. $(6) \ Solde \ de \ l'opération \ DF \ 023 + DF \ 042 - RF \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 - DI \ 040.$

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal		2015

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010 20	Stocks (5) Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00 0,00	0,00 60 000,00	0,00 60 000,00	0,00 60 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	458 231,44	0,00	431 544,61	431 544,61	431 544,61
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	458 231,44	0,00	491 544,61	491 544,61	491 544,61
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	55 751,00	0,00	52 418,00	52 418,00	52 418,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	113 004,00	0,00	113 004,00	113 004,00	113 004,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	168 755,00	0,00	165 422,00	165 422,00	165 422,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	626 986,44	0,00	656 966,61	656 966,61	656 966,61
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			2 346,00	2 346,00	2 346,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			2 346,00	2 346,00	2 346,00
	TOTAL	626 986,44	0,00	659 312,61	659 312,61	659 312,61

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	98 609,63
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	757 922,24

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	31 700,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	361 182,00	0,00	302 027,24	302 027,24	302 027,24
138	Départements		0,00	10 895,00	10 895,00	10 895,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	392 882,00	0,00	457 922,24	457 922,24	457 922,24
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	392 882,00	0,00	457 922,24	457 922,24	457 922,24
021	Virement de la section de fonct. (4)	300 275,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	300 275,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL	693 157,00	0,00	757 922,24	757 922,24	757 922,24

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	757 922,24

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	300 000,00
FONCTIONNEMENT (10)	

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

- (2) liscoline en case resultats so te reprise de resultate per des resultats so de la completa administration du si reprise anticipee des resultats.

 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par (a) A set vi implication de la la la control de la control de la la control de la contro
- exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal		
	1	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	189 820,00		189 820,00
012	Charges de personnel	169 843,00		169 843,00
014	Atténuations de produits	78 000,00		78 000,00
65	Autres charges gestion courante	180 798,00		180 798,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	24 956,00	0,00	24 956,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	11 000,00		11 000,00
023	Virement à la section d'investissement		300 000,00	300 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	654 417,00	300 000,00	954 417,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 954 417,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	52 418,00	2 346,00	54 764,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	60 000,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	431 544,61	0,00	431 544,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	113 004,00	0,00	113 004,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	656 966,61	2 346,00	659 312,61

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	98 609,63
	=

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié. (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2015
		1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	23 000,00		23 000,00
70	Produits des services	960,00		960,00
73	Impôts et taxes	284 799,00		284 799,00
74	Dotations et participations	412 000,00		412 000,00
75	Autres produits gestion courante	11 000,00	0,00	11 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	731 759,00	0,00	731 759,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	222 658,00
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 954 417,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	145 000,00	0,00	145 000,00
13	Subventions d'investissement	10 895,00	0,00	10 895,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		300 000,00	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		155 895,00	300 000,00	455 895,00

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	302 027,24
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	757 922,24

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié. (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

exercice antérieur.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2015	ı
--	----	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	193 279,48	189 820,00	189 820,00
60611	Eau & assainissement		1 000,00	1 000,00
60612	Energie-électricité	26 500,00	27 000,00	27 000,00
60621	Combustibles	3 000,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	1 200,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60632	F. de petit équipement	3 000,00	4 000,00	4 000,00
60633	F. de voirie	5 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	220,00	220,00	220,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61522	Entretien de bâtiments	5 000,00	15 000,00	15 000,00
61523	Entretien de voies et reseaux	15 000,00	48 500,00	48 500,00
61524	Entretien de bois et forêts	2 000,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	6 000,00	11 000,00	11 000,00
616	Primes d'assurances	6 600,00	6 200,00	6 200,00
6182 6188	Doc. générale et Technique	200,00 78 709,48	300,00	300,00 10 000,00
6225	Autres frais divers		10 000,00	*
6226	Indemn. comptable,régisseur Honoraires	500,00 8 500,00	500,00 15 000,00	500,00 15 000,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	150,00	150,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	3 000,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimil		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	1 900,00	1 950,00	1 950,00
012	Charges de personnel	187 145,00	169 843,00	169 843,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations au FNAL	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6338	Autres impôts & taxes		300,00	300,00
6411	Personnel titulaire	94 000,00	100 000,00	100 000,00
6413	Personnel non titulaire	4 700,00	5 000,00	5 000,00
6416	Emplois d'insertion		0,00	0,00
64168	Autres	9 200,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	17 800,00	14 000,00	14 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	30 500,00	24 000,00	24 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	300,00	900,00	900,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 000,00	7 700,00	7 700,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	625,00	800,00	800,00
6458	Cotisations autres organismes	600,00	1 043,00	1 043,00
6475	Médecine du travail	420,00	0,00	0,00
6478 6488	Autres charges sociales Autres charges	900,00	1 000,00	1 000,00 0,00
014	Atténuations de produits	50 500,00	78 000,00	78 000,00
73911	Rev et rest° contribut° directes	20 000,00	0,00	0,00
7391178	Autres rest° dégrèv cont directe		500,00	500,00
7392	Prélèv pour reversemt fiscalité		0,00	0,00
73923	Reversements sur FNGIR	47 500,00	47 500,00	47 500,00
73925	Fonds péréquat° recettes fiscal	3 000,00	30 000,00	30 000,00
	·	i ' '	·	,

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal		2015
		-

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6531	Indemnités élus	26 500,00	25 000,00	25 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6535	Formation élus		1 000,00	1 000,00
6554	Contribution organ.regroup.	109 477,00	134 395,00	134 395,00
65736	Etablist. et services rattachés		0,00	0,00
657362	CCAS	9 700,00	6 500,00	6 500,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	13 521,00	12 903,00	12 903,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	591 122,48	618 461,00	618 461,00
66	Charges financières (b)	20 942,00	24 956,00	24 956,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 735,00	24 850,00	24 850,00
6618	Intérêts des autres dettes	207,00	106,00	106,00
6681	Indemn. rembourst emprunt risque		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		11 000,00	11 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	612 064,48	654 417,00	654 417,00
023	Virement à la sect° d'investis.	300 275,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0,00	0,00
٦	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	300 275,00	300 000,00	300 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	300 275,00	300 000,00	300 000,00
тот	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	912 339,48	954 417,00	954 417,00

	+
RESTES A REALISER 2014 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	954 417,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote I-B. (3) Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figuere aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanets isimplifié.
(11) Inscrirce ne cas de reprise des régulats de l'exercice prévédent (après vote du compte administratif ou si reprise apricinée des résultats.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	27 000,00	23 000,00	23 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	16 000,00	18 000,00	18 000,00
6459	Remb.sur charges de Sécu.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6479	Remb. autres charges sociales	6 000,00	0,00	0,00
70	Produits des services	400,00	960,00	960,00
7022	Coupes de bois		600,00	600,00
70311	Concessions dans les cimetières	80,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	160,00	200,00	200,00
70611	Redevance ordures ménagères	160,00	160,00	160,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	288 000,00	284 799,00	284 799,00
7311	Contributions directes		0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	223 000,00	229 799,00	229 799,00
73112	C.V.A.E.		0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	45,000,00	0,00	0,00
7351 7381	Taxe sur l'électricité Taxe add. droits de mutation	15 000,00	15 000,00	15 000,00 40 000.00
7388	Autres taxes diverses	50 000,00	40 000,00 0,00	0,00
74	Dotations et participations	406 000,00	412 000,00	412 000,00
7411	Dotation forfaitaire	90 000,00	74 000,00	74 000.00
7411	Dot Solidarité rurale	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74127	Dot nationale de péréguation	10 000,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux		0,00	0,00
74831	Dotat°et compensat° TP		0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	2 000,00	4 000,00	4 000,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	300 000,00	320 000,00	320 000,00
75	Autres produits gestion courante	11 500,00	11 000,00	11 000,00
752	Revenus des immeubles	11 500,00	11 000,00	11 000,00
758	Prod. divers de gest° courante		0,00	0,00
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES 74+75+013)	732 900,00	731 759,00	731 759,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 149,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu	2 149,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	735 049,00	731 759,00	731 759,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
TOTA	AL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	735 049,00	731 759,00	731 759,00

	т —
RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	222 658,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	954 417,00

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
	l	1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2015	
--	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		60 000,00	60 000,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°		60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	458 231,44	431 544,61	431 544,61
2111	Terrains nus	1 000,00	10 000,00	10 000,00
2116	Cimetières		10 000,00	10 000,00
2117	Bois,forêts		5 000,00	5 000,00
2128	Agencements & aménagements	200 000 00	30 000,00	30 000,00
21311	Hôtel de ville	296 262,00	60 000,00	60 000,00
21312 21318	Bâtiments scolaires Autres bâtiments publics	90,000,00	0,00 20 000,00	0,00 20 000,00
21516	Réseaux de voirie	46 969,44	257 544,61	257 544,61
21534	Réseaux d'électrification	4 000,00	4 000,00	4 000,00
21538	Autres réseaux		20 000,00	20 000,00
2156	Matériel d'incendie		0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage	2 000,00	1 000,00	1 000,00
2157	Matériel de voirie		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage	2 000,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres matériels & outillage	1 000,00	2 000,00	2 000,00
21783 2183	Matériel de bureau et informat. Matériel de bureau et info.	0.000.00	0,00	0,00
2184	Mobilier	9 000,00	2 000,00 5 000,00	2 000,00 5 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)	0 000,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	458 231,44	491 544,61	491 544,61
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
10222	FCTVA		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	55 751,00	52 418,00	52 418,00
1641	Emprunts en euros		52 418,00	52 418,00
16411	16411	51 356,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
16875	Dettes envers group.de CL	4 395,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières	113 004,00	113 004,00	113 004,00
27638	Autres établissements publics	113 004,00	113 004,00	113 004,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	168 755,00	165 422,00	165 422,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	626 986,44	656 966,61	656 966,61
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		2 346,00	2 346,00
168751	Autres dettes du GFP		2 346,00	2 346,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	+	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 346,00	2 346,00

	COMMUNE DE SAVIGNY - 74	- Budget Principal		ВР	2015
III - VOTE DU BUDGET					
SEC	SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES B			B1	
TOTAL DES DEPENSES D'INVEST (= Total des dépenses r		626 986,44	659 312,61	65	59 312,61
-				+	
		REST	ES A REALISER 2014 (11)		0,00
				+	
	D 001 SOLDE D	D'EXECUTION NEGATIF RE	PORTE OU ANTICIPE (11)	9	98 609,63
_				=	
	TOTA	AL DES DEPENSES D'INVE	STISSEMENT CUMULEES	71	57 922.24

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2015	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	392 882,00	447 027,24	447 027,24
10222	FCTVA	25 000,00	125 000,00	125 000,00
10223	TLE	1 700,00	0,00	0,00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	5 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	361 182,00	302 027,24	302 027,24
138	Autres subventions d'investissement non tranférables		10 895,00	10 895,00
1381	Etat & établ.nationaux		10 895,00	10 895,00
1383	Départements		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
	Total des recettes financières	392 882,00	457 922,24	457 922,24
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	392 882,00	457 922,24	457 922,24
021	Virement de la section de fonct.	300 275,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	300 275,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
168751	Autres dettes du GFP		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	300 275,00	300 000,00	300 000,00
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	693 157,00	757 922,24	757 922,24

	+
RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	757 922,24

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
III. VOTE DU BUDGET		7

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
III - VOTE DU BUDGET	Ш]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POLIR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	nou	ositions velles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00)	0,00	b 0,00	b 0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes	s à réaliser N-1 (2)			Recettes de l'ex	: cercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	0	00	d		0,00
	RESULTAT = (c+d) Excédent de financemen Besoin de financemen	ent si positif					

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature	Organisme prêteur ou chef de file		ou date de pre	Date du	remier Nominal (2)	Type de		Taux	initial		Périodicité	Profil	Possibilité de rembour-	Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de signature		premier rembt		taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	sement anticipé partiel O/N	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					825 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					825 000,00									
002879501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE				425 000,00	F		4.99	0		М	Р	0	A-1
5003879	CAISSE D'(EPARGNE DES ALPES				100 000,00	F		4.57	0		Т	Р	0	A-1
	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/06/2013	01/10/2013	10/01/2014	300 000,00	F	·	3.05	0		А	С	N	A-1
Total général					825 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2	

		Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
Nature Nature	Couverture ?		Catégorie d'emprunt	Capital restant			Taux d'inté	rêt	Anı	nuités de l'exercice			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	O/N (10)	Montant couvert	après couverture éventuelle (11)	dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)		Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				669 073,08					51 355,40	20 734,60	0.00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)				669 073,08					51 355,40	20 734,60	0.00	0,00	
002879501	N			299 633,83	12,00	F		4,99	15 176,60	14 607,76		0,00	
5003879	N			69 439,25	7,00	F		4,65	6 178,80	3 068,48		0,00	
	N			300 000,00	9,00	F		3,05	30 000,00	3 058,36	0.00	0,00	
Total général				669 073,08					51 355,40	20 734,60	0.00	0,00	

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00)								0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00)								0,00	0,00	0,00 %

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
	1	

IV - ANNEXES IV ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE A2.4 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	3					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	669 073,08					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7]
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
(article L. 2311-7 du CGCT)		

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention				
	FONCTIONNEMENT								
6574			Louveterie		200,00				
6574			MJC		11 125,00				
6574			Mutame		78,00				

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER		
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)		

	Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.								
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement					
Délégation de service public (2)									
<u>Détention d'une part du</u> <u>capital</u>									
Garantie ou cautionnement d'un emprunt									
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme									
<u>Autres</u>									

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SI Complexe sportif		Sans fiscalité propre	16 079,00
SI d'Aménagement du Vuache		Sans fiscalité propre	3 825,00
SI de Protection et de Conservation du Vuache		Sans fiscalité propre	1 736,00
SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny		Sans fiscalité propre	112 457,00
Autres organismes de regroupement			
Amicale des Savigny de France		Sans fiscalité propre	298,00

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2015
IV - ANNEXES	IV	
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2014 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2014 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2014 (%)
Taxe d'habitation	1 290 000,00	0,000	10,970	0,000	141 513,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	743 100,00	0,000	10,520	0,000	78 174,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28 800,00	0,000	35,110	0,000	10 112,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	2 061 900,00	0,000			229 799,00	0,000

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal		BP	2015
	IV - ANNEXES	IV	1
	ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Présenté par le Le Maire, A SAVIGNY, le 25/03/2015 Le Le Maire,	Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES : Pour :		ents:	15 14 14 14
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.		Contre : Abstention :		0
A SAVIGNY, le 25/03/2015	Date de co	nvocation :	19/03/2015	

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture	, le,	et de la publication le	
		A SAVIGNY IA	

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles
- p.12 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles
- p.14 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.16 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.18 B3 Opération d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	éments du bilan		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		l x
p.19	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	l x	^
p.21	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.22	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		l x
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		l x
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		l x
	A4 - Etat des provisions		l x
	A5 - Etalement des provisions		l x
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
Ì	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B-E	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.23	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - A	utres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
p.24	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.25	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	1	X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.26	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.27	D2 - Arrêté et signatures	X	

⁽¹⁾ Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)